

COMMENT

TRAVAILLER

AUTREMENT

DANS LES COLLEGES

Depuis maintenant plus d'un an, un groupe de collègues enseignant dans le second degré (différentes disciplines confondues) se retrouvent régulièrement lors des week-ends organisés par l'IDEM 68 pour échanger des expériences et essayer de définir des propositions nouvelles et pratiques susceptibles d'aider quiconque aurait envie de travailler autrement dans les collèges.

LE CONSEIL

Ce compte-rendu est le résultat du travail effectué par un groupe d'enseignants du 2ème degré au cours du week-end de l'IDEM des 21 et 22 novembre 1981.

1-A QUOI CA SERT ?

a)-Le conseil gère la partie du temps scolaire que le professeur laisse à l'initiative des élèves.

Son champ peut s'étendre de une heure par semaine (sur un horaire hebdomadaire de 3 ou 4 heures) à toute la plage temporelle du professeur dans la classe ou même dans le meilleur des cas, jusqu'à tout l'emploi du temps hebdomadaire, toutes disciplines concernées.

Il met en place le planning des activités en fonction des projets des élèves et du professeur.

b)Le conseil est l'endroit où on fait une évaluation collective et individuelle des activités et travaux. (pour l'évaluation voir le numéro 90 de CPE, pages 9, 10, 11 et 12)

c)C'est un endroit où se développe la vie du groupe et la capacité de comprendre ce qui s'y passe: l'élève parle ou se tait, mais au travers des problèmes de vote, de majorité, minorité, il prend conscience que son attitude a une conséquence active sur les décisions prises.

d)Le Conseil est un lieu de parole et d'écoute. Il peut avoir une dimension thérapeutique en permettant de libérer l'agressivité, de prendre en charge des demandes affectives, par la médiation de tout ce qui s'y discute et s'y organise.

Dans quel but lui ssions-nous ce pouvoir aux élèves?

-Pour mieux faire passer la pillule de l'institution scolaire

-ou pour faire découvrir que cette pillule existe et pour qu'ils apprennent à se

situer par rapport à l'institution?

Cette institution impose des limites, aux professeurs, comme aux élèves: programmes, examens, découpage horaire, problème de salle, d'armoires, d'affichage,...

Se pose donc le problème des limites du pouvoir du Conseil.

2-COMMENT DEMARPER

C'est le professeur qui propose cette organisation; les élèves peuvent la refuser si on l'amène maladroitement.

a)-Il n'y a pas de règle générale applicable partout; Le professeur doit moduler sa proposition selon les classes, les âges, les disciplines.

- dans certaines classes, le conseil est introduit au début de l'année dans la présentation de la façon de travailler.

- dans d'autres, on peut attendre que la nécessité se fasse sentir d'harmoniser les diverses activités mises en place et d'avoir des points de rendez-vous pour la classe dans son ensemble.

b)-Il nous semble important de tenir compte de notre situation personnelle, de notre tempérament, de nos angoisses éventuelles, afin de démarper dans un domaine où on se sent à l'aise.

c)-Le conseil touche à des problèmes de temps: il faut donc le prévoir dans notre enseignement.

d)-Il est important qu'il y ait une périodicité afin que les élèves aient des points de repère.

On renvoie au conseil les questions posées dans la classe. Attention à ne pas le court-circuiter.

3-COMMENT CA FONCTIONNE

a)-La disposition:

- en rond, sans les tables.
- tout le monde voit tout le monde.

b)-Le(la) président(e) de séance:

- donne la parole et la fait respecter
- fait voter les décisions
- au début de l'année, le professeur est président puis il laisse la place à un élève dès que le rituel est intégré.

c)-L'ordre du jour est déterminé:

- en début de séance
- ou par affichage les jours précédents
- il est lu en début de séance par le président puis repris point par point.

d)-La prise de décisions:

- se fait par vote
- le président demande s'il y a une ou plusieurs propositions, puis fait voter.

e)-Un(e) secrétaire de séance:

- note toutes les décisions prises
- les relit en fin de séance
- les affiche éventuellement
- les décisions peuvent être consultées par la suite.

ET POUR NE PAS CONCLURE (sic)

Le conseil fonctionnera d'autant mieux qu'il aura un réel pouvoir et que ce qui s'y passe concernera plus personnellement les élèves et sera plus proche de leurs préoccupations.

compte-rendu fait par Philippe EADER
et Anne-Marie DUVEAU